



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2023

**Représentation européenne
des institutions françaises de sécurité sociale**

SOMMAIRE

LE MOT DE LA PRESIDENTE	2
PRESENTATION DE LA REIF	3
CONFERENCE REIF	5
ACTIONS CLES 2023	7
GLOSSAIRE	11

LE MOT DE LA PRESIDENTE



L'année 2023 s'est ouverte par la publication du rapport du groupe de haut niveau sur l'avenir de la protection sociale et de l'État providence que nous attendions avec impatience. Le constat est clair : face aux mutations démographique, écologique, numérique et du marché du travail, il est nécessaire que nous repensions les droits sociaux des citoyens et notre financement si nous voulons assurer la pérennité de notre modèle protecteur. Charge à nous, organismes de sécurité sociale, de nous emparer désormais de ces problématiques pour les traduire en termes opérationnels.

C'est ce que la Reif s'est employée à faire avec la conférence qu'elle organisait le 29 novembre sur la thématique *La sécurité sociale face aux nouveaux risques : anticiper, protéger, s'adapter*. Si je ne devais retenir que quelques éléments des riches échanges que nous y avons eus avec nos homologues et des décideurs politiques européens, je mentionnerais l'évidente similarité des défis auxquels nous sommes confrontés au-delà des différences de nos systèmes, l'existence de nombreuses expérimentations et bonnes pratiques que nous devrions davantage partager pour assurer un accès aux droits et aux services toujours plus efficace et enfin l'extraordinaire volonté de poursuivre nos travaux ensemble, à l'échelle européenne.

C'est justement parce qu'elle est convaincue qu'ensemble, nous irons plus loin, que la Reif est devenue membre à part entière de la plateforme européenne de sécurité sociale Esip en 2023. Elle consolide ainsi l'investissement qui était le sien depuis de nombreuses années, puisqu'elle y assurait déjà la préparation et le cas échéant la représentation de ses membres qui y sont affiliés. L'élection de la déléguée permanente de la Reif à la présidence d'Esip traduit également le rôle que la Reif souhaite jouer au service d'échanges toujours plus approfondis avec ses homologues.

Au cours de l'année écoulée, la Reif s'est en outre employée à mieux prendre en compte dans ses activités internes la volonté de ses membres de multiplier les actions de parangonnage et d'échange sur des sujets opérationnels. Les membres ont ainsi été informés et soutenus dans leur participation à des appels à propositions qui ont permis de renforcer la connaissance mutuelle des organismes italien et français. Ils ont également eu l'occasion, dans le cadre du groupe de travail numérique mis en place cette année au sein de la Reif, d'être informés et d'échanger sur l'avancée des travaux du projet de numérisation et d'authentification des documents ESSPASS, et en particulier ceux du consortium DC4EU pour la mise en œuvre du service électronique d'identification, d'authentification et de confiance eIDAS dans le champ de la sécurité sociale (document portable A1, carte européenne d'assurance maladie). L'introduction de pages spéciales intégrées à la lettre d'information mensuelle de la Reif a également permis à ses membres d'avancer leurs problématiques et remontées de terrain en matière de mobilité en Europe.

C'est sur ce constat d'une association toujours en mouvement et qui prend en compte au quotidien tant les défis qui sont posés à ses membres que leurs attentes en matière de coopération à l'échelle européenne que s'achève mon dernier mandat, puisque mon successeur à la présidence de la Reif sera élu en mars 2024. Je tiens à dire ici l'honneur et le plaisir qui furent les miens dans l'exercice de ces fonctions, et à remercier les élus comme les équipes qui s'investissent pour la défense de notre modèle et de nos valeurs au niveau européen.

Isabelle Sancerni

Présidente de la Représentation européenne des institutions françaises de sécurité sociale (Reif)

PRESENTATION DE LA REIF

ROLE ET FONCTIONNEMENT DE LA REIF

La Représentation européenne des institutions françaises de sécurité sociale (Reif) a été créée en mai 2003. Sa mise en place a répondu à l'essor de la problématique de la politique sociale européenne qui ne s'est pas strictement limitée aux prérogatives fixées dans les Traités. En effet, si les États membres sont libres d'organiser leurs systèmes de sécurité sociale, la législation européenne, liée à la mise en œuvre du marché intérieur, a un impact direct sur les législations applicables en matière de sécurité sociale. La Reif reste ainsi particulièrement attentive aux évolutions réglementaires européennes concernant l'accès à la protection sociale, la coordination des systèmes de sécurité sociale, le détachement des travailleurs, la santé et les médicaments mais aussi les questions numériques, les retraites, les questions d'emploi ou encore la santé et la sécurité au travail (STT). C'est parce qu'ils ont pris conscience de

l'importance déterminante des débats et négociations qui se tiennent à Bruxelles et des effets sur leur propre fonctionnement que les organismes français ont décidé de mettre en place cette représentation qui intervient en complémentarité de la représentation permanente de la France à Bruxelles.

La Reif regroupe toutes les branches du régime général, des régimes professionnels ainsi que des structures spécialisées : l'assurance maladie (Cnam), la retraite (Cnav), la famille (Cnaf), le recouvrement (Urssaf Caisse Nationale), l'Union nationale interprofessionnelle pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (Unédic), la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), la Caisse centrale de mutualité sociale agricole (CCMSA), la Caisse de Retraite du Personnel Navigant Professionnel de l'Aéronautique Civile (CRPNPAC) ainsi que l'École Nationale Supérieure de Sécurité sociale (EN3S), l'Union des Caisses nationales de Sécurité sociale (Ucanss) et le Centre des liaisons européennes et internationales de sécurité sociale (Cleiss).



GOVERNANCE ET ORGANISATION

La Reif est présidée par [Isabelle Sancerni](#), présidente du Conseil d'administration de la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf), accompagnée des vice-présidents [Eric Blachon](#), président du Conseil

d'administration de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav) et [Pascal Cormery](#), président de la Caisse centrale de la MSA (CCMSA). [Fabrice Gombert](#), président du Conseil de la Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam), est trésorier de la Reif. Son secrétaire est [Olivier Corbobesse](#) (Cnaf).

Les caisses de sécurité sociale française assurent collectivement et directement le pilotage de la Reif ainsi que la détermination de ses missions et des orientations de son action, fixées en Conseil d'administration.

Les directions (ou missions) des relations internationales et européennes au sein des organismes membres assurent le lien entre le niveau national et le niveau européen. La Reif permet à ces organismes et à leurs réseaux de faire remonter leurs analyses et positions auprès des décideurs européens (Commission européenne, Parlement européen, Conseil via la Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne), forte de l'expertise dont les organismes sont les seuls à disposer et ce en amont de la publication des textes législatifs.



Le centre d'opérations de la Reif est installé à Bruxelles, au cœur du quartier européen.

Il partage ses bureaux avec la plateforme européenne des institutions de protection sociale (Esip) et les représentations de la sécurité sociale autrichienne (DVSV) et de la retraite des professions libérales allemandes (ABV).

Son équipe de trois personnes est composée d'une déléguée permanente, [Anne-Claire Le Bodic](#), et de deux chargés de mission, [Benjamin Malliart](#) et [Adèle Le Bihan](#).

MISSIONS

La Reif a trois principales missions :

- Faire connaître, promouvoir et défendre auprès des interlocuteurs européens, les valeurs et les principes du système de protection sociale français : la solidarité, la qualité et l'égal accès de tous aux prestations de sécurité sociale ainsi que l'organisation de son système et de ses intérêts financiers ;
- Assurer une veille active sur les évolutions de la construction juridique européenne pouvant avoir des conséquences sur les politiques sociales mises en œuvre par la Sécurité sociale ou leurs modalités de gestion ;
- Alerter et mobiliser, en tant que de besoin, les membres sur les sujets en question.

CONFERENCE REIF

LA SECURITE SOCIALE FACE AUX NOUVEAUX RISQUES : ANTICIPER, PROTEGER, S'ADAPTER 29 NOVEMBRE 2023, BRUXELLES

Retrouvez toutes les informations sur la conférence dans le [programme](#) et le [livret participants](#).

Le 23 novembre, la Reif organisait à la Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne une conférence sur la thématique *La sécurité sociale face aux nouveaux défis : anticiper, protéger, s'adapter* qui visait à prolonger les débats ouverts par le rapport du Groupe de haut niveau sur l'avenir de la protection sociale. En présence d'une centaine d'invités d'organismes européens de protection sociale, de fonctionnaires européens ou nationaux et de parties prenantes des questions sociales, les intervenants ont échangé sur la manière de prendre en compte les nouveaux risques pesant sur les assurés d'une part, et celle d'assurer la pérennité du modèle social dans un monde en fortes mutations d'autre part.



La présidente de la Reif, Isabelle Sancerni, est revenue sur les défis identifiés par le groupe de haut niveau en illustrant notamment leur pertinence pour la branche Famille de la sécurité sociale. Celle-ci a récemment mis en place des mesures d'accompagnement spécifiques, en créant par exemple un « service public des pensions alimentaires » ou encore en apportant un soutien particulier aux femmes victimes de violences conjugales.



De nouveaux besoins, de nouvelles réponses
Quels sont les nouveaux risques auxquels les citoyens sont confrontés et comment les institutions de sécurité sociale peuvent-elles y répondre?



Dana-Carmen Bachmann
 Chef d'unité Protection sociale
 DG EMPL



Pascal Cormery
 Président
 CCMSA



Moderatrice:
 Amandine Crespy
 Professeure de sciences
 politiques



Miska Simanainen
 Chercheur en politiques sociales
 Kela



Renaud Villard
 Directeur général
 Cnav

Lors de la première table ronde, Dana-Carmen Bachmann, qui s'exprimait pour la Commission, a souligné les avancées obtenues au cours du mandat (revenu minimum, stratégie pour les soins, recommandation sur l'accès à la protection sociale) ; la pleine mise en œuvre de l'acquis social constitue néanmoins une nécessité pour l'avenir, notamment pour mieux prendre en compte les périodes de transition dans la vie des citoyens. Pascal Cormery, président de la CCMSA et Renaud Villard, directeur de la Cnav, qui portaient la voix de la sécurité sociale française, ont présenté certains des dispositifs mis en place par leurs organismes pour assurer un meilleur accès aux droits (rendez-vous prestations) et renforcer la prévention (santé et sécurité au travail dans le

monde agricole, prévention de la perte de dépendance pour les personnes âgées). Ils ont également souligné la nécessité d'une planification de long terme et d'une simplification des procédures. A ce titre, Miska Simanainen, a présenté le choix de la sécurité sociale finlandaise (Kela) d'expérimenter le revenu universel. Si les effets sur l'accès ou le retour à l'emploi ont été minimes, cela a permis une amélioration du bien-être des assurés concernés.

Les intervenants de la deuxième table ronde ont débattu des adaptations nécessaires pour les systèmes de sécurité sociale eux-mêmes. Raluca Painter, pour la DG REFORM, est revenue sur les moyens offerts par l'Instrument d'appui technique pour soutenir efforts des États membres en vue de moderniser leur protection sociale. Elle a notamment relevé les attentes de ces derniers en matière d'organisation des systèmes de soin ou encore d'utilisation de l'intelligence artificielle. Virginie Magnant, directrice de la CNSA, a exposé le choix français de la création d'une cinquième branche de sécurité sociale pour mieux prendre en compte l'enjeu du vieillissement. Une cinquième branche qui s'illustre par ailleurs par sa pleine prise en compte des défis numériques et environnementaux. Autre risque, autres pratiques novatrices : Christophe Valentie, directeur général de l'Unédic, a présenté l'agilité de cette dernière pour déployer rapidement des réponses à l'impact de la crise Covid sur l'emploi, notamment via la mise en place du chômage partiel et le recours aux émissions sociales.



En conclusion, Francesco Corti, conseiller du Vice-premier ministre belge Frank Vandenbroucke, a fait part de la détermination de la future présidence belge du Conseil de l'UE à s'emparer de ces défis, en plaçant notamment l'accès aux droits sociaux au cœur de ses priorités.

ACTIONS CLES 2023

Rencontre avec le Directeur de Cabinet du Commissaire Nicolas Schmit



Le 29 novembre 2023, la Reif et ses membres se sont rendus au siège de la Commission afin de s'entretenir avec Antoine Kasel, chef de cabinet du commissaire à l'Emploi et aux Droits sociaux. Au cours de cet échange, les membres ont eu l'occasion d'exposer leurs principales priorités (mobilité et investissement social) ainsi que certaines de leurs demandes et difficultés. Ils ont également échangé sur les priorités de la Commission en vue de la prochaine mandature (règlements de coordination de la sécurité sociale et numérisation).

Les membres de la Reif ont en effet mis l'accent sur la mobilité et les difficultés rencontrées dans l'application des règlements de coordination de la sécurité sociale, notamment en ce qui concerne le chômage et les travailleurs détachés. Ils ont également souligné la nécessité que l'Union européenne considère pleinement la protection sociale comme un investissement plus que comme une simple dépense, ainsi que soit assurée la mise en œuvre effective du plan d'action du Socle européen des droits sociaux.

S'agissant enfin de la numérisation de la sécurité sociale, qui permettrait, selon la Commission, de trouver des solutions moins coûteuses en matière de mobilité, les membres de la Reif ont fait part des défis qu'ils rencontrent dans ce domaine, en

particulier en ce qui concerne la mise en œuvre du système EESSI.

Mise en place du groupe de travail numérique

La Reif a mis en place en son sein, au printemps 2023, un groupe de travail permanent dédié aux questions numériques, composé d'experts en charge de ces questions et coordonné par Adèle Le Bihan.

En effet, la transition numérique est devenue au cours du dernier mandat une priorité majeure des institutions européennes et la Commission a initié un grand nombre d'initiatives affectant les organismes de sécurité sociale français tels que le règlement sur la gouvernance des données, la proposition de règlement sur l'intelligence artificielle ou encore le projet pilote ESSPASS.

Le groupe de travail numérique de la Reif vise à identifier les besoins des organismes de sécurité sociale et les impacts concrets qu'ont pour eux ces politiques européennes. Le groupe de travail a par exemple été amené à élaborer une position (voir infra) en réponse à la communication de la Commission du 6 septembre 2023 portant sur la numérisation de la coordination de la sécurité sociale. Les membres du groupe de travail ont par la suite eu l'occasion d'échanger avec la Commission sur ce sujet.

Position de la Reif sur l'évaluation de l'Autorité européenne du travail (AET)

La Commission européenne a consulté les parties prenantes concernant l'évaluation et le mandat de l'Autorité européenne du travail (AET), mise en place en 2019. Cette consultation fut l'occasion pour les membres de la Reif de réaffirmer dans une position publique l'importance qu'ils accordent à la mise sur pied d'une structure à vocation permanente qui prenne pleinement sa place dans l'écosystème social européen et étende le champ des coopérations possibles entre autorités administratives de sécurité sociale.

Cette consultation a également permis de faire passer certains messages clés alors que le mandat de l'AET sera évalué par la Commission en 2024. La Reif suggère notamment une clarification des missions et champs d'activités de l'autorité, en particulier en ce qui concerne la coordination de la sécurité sociale entre États membres. Les missions et activités de lutte contre la fraude transfrontalière gagneraient également à être renforcées. Enfin, la Reif souhaite également que soit poursuivie l'activité d'appui logistique et technique dont ont bénéficié la Cnam et la Cnaf en 2023.

Position sur la numérisation de la coordination de la sécurité sociale

La Commission a publié le 6 septembre 2023 une Communication portant sur la numérisation de la coordination de la sécurité sociale, document qui a permis de répondre à certaines demandes de clarification exprimées par les États membres de l'UE ainsi que par les institutions de sécurité sociale. La Reif a élaboré, avec l'appui de son groupe de travail numérique, une position publiée le 16 octobre.



La position de la Reif met en évidence un certain nombre de défis et de contraintes que rencontrent les institutions françaises de sécurité sociale dans la mise en œuvre des initiatives européennes en matière de politique numérique, ces dernières s'étant multipliées ces dernières années.

La position de la Reif porte plusieurs demandes en ce qui concerne, par exemple, la nécessité de renforcer l'accès aux droits pour les personnes les plus vulnérables, d'associer les institutions de sécurité sociale à l'élaboration des politiques et projets de numérisation, d'assurer une meilleure prise en compte des effets des nouvelles initiatives européennes sur les activités des organismes de sécurité sociale ainsi qu'une coopération étroite entre ces organismes et l'Autorité européenne du travail afin d'améliorer la mobilité des travailleurs européens. Enfin, l'un des messages clés de la position est la nécessité d'assurer la bonne mise en œuvre d'EESSI et du portail numérique unique avant de lancer d'autres initiatives dans le domaine de la numérisation de la sécurité sociale.

Travaux sur la Stratégie pharmaceutique

Après plus d'une année consacrée aux travaux consultatifs et préparatoires, la Commission a publié, en avril 2023, sa stratégie pharmaceutique proposant une refonte complète des conditions régissant la mise sur le marché des médicaments. Un enjeu majeur pour la Reif, car ces dispositions sont susceptibles d'avoir un impact majeur sur les délais d'accès et le prix des médicaments. Elle s'est donc investie, aux côtés de ses membres concernés (Cnam et CCMSA), au sein d'Esip et du Medev pour contribuer à la préparation d'une contribution au nom des organismes payeurs européens. Ceux-ci y défendent notamment une meilleure qualité des données disponibles pour l'évaluation et la tarification, des mécanismes susceptibles d'assurer un meilleur ciblage des besoins médicaux insatisfaits ou encore un système de protection réglementaire équilibrée.

Cette position a notamment été défendue le 6 novembre par la déléguée permanente lors d'une table ronde organisée par Novartis sur la thématique « La révision de la législation et son impact sur les pratiques et les technologies médicales ».

La mobilité en Europe – mise en place des pages spéciales mensuelles

Une page thématique autour des questions liées à la mobilité en Europe a été intégrée à la lettre d'information mensuelle de la Reif depuis juin 2023, et ce jusqu'aux élections européennes de juin 2024, soit 12 numéros au total.

Dans le contexte d'une actualité européenne fournie, et alors que les prochaines élections donneront lieu à la définition de nouvelles priorités en la matière, ce format permet aux différentes caisses membres de la Reif de présenter actualités, outils et bonnes pratiques dans le domaine de la mobilité. Ont ainsi déjà été abordés les outils développés par l'Urssaf Caisse Nationale dans le cadre de la détermination de la législation applicable, un éclairage sur l'accompagnement des saisonniers étrangers par la MSA Charentes, le rôle et les missions de l'Autorité européenne du travail, la mobilité des patients en Europe et le rôle du Centre national des soins étranger ou encore le dernier rapport statistique du Cleiss sur la mobilité internationale.

Visite de terrain et découverte des outils du service mobilité internationale de l'Urssaf Nord-Pas-de-Calais



Une délégation de spécialistes des questions de numérisation de la sécurité sociale de la Commission européenne (DG EMPL) accompagnée par l'équipe de la Reif et de son partenaire Esip s'est rendue à Tourcoing, à

l'invitation de l'Urssaf Caisse nationale, pour découvrir les outils mis en place par le Service Mobilité Internationale de l'Urssaf Nord-Pas-de-Calais.

En effet, depuis 2022, l'Urssaf Caisse nationale est responsable de la détermination de la législation applicable pour l'ensemble des travailleurs du régime général de sécurité sociale. L'Urssaf a ainsi développé des outils (Ilass, Class) à destination des entreprises, des travailleurs mais aussi de ses homologues européens afin d'optimiser cette tâche et de mieux collaborer. Ces derniers ont été présentés à la Commission, à la Reif et à Esip.

Animation de formations de l'EN3S

Le 17 octobre, l'équipe Reif a accueilli à Bruxelles un groupe « Stratégie nationale et dynamique de réseaux » de l'EN3S afin de leurs présenter ses missions et d'échanger sur les principaux dossiers en cours et la manière dont ils font écho à leurs préoccupations locales de dirigeants.

Début décembre, la déléguée permanente a animé les deux jours de la formation des élèves dirigeants de la sécurité sociale (EN3S) dédiés aux perspectives européennes de la sécurité sociale. Outre une introduction au fonctionnement de l'Union européenne, aux politiques sociales et sanitaires et aux dossiers actuels, cette session a permis des échanges avec des praticiens venus présenter l'impact des politiques européennes sur les organismes de sécurité sociale (Urssaf, Centre national des soins à l'étranger de la Cnam, Cnaf). Le Cleiss a également présenté ses activités, et notamment le soutien direct qu'il peut offrir aux organismes. Les élèves ont aussi bénéficié d'une présentation comparée de différents systèmes au sein de l'Union européenne. Enfin, une table ronde dédiée à la numérisation de la sécurité sociale a offert un échange de perspectives entre la Commission européenne, l'INPS (Italie), l'Urssaf et les usagers (Old'Up).

Accompagnement des membres dans la réponse à des appels à projets européens



Après les avoir informés sur les financements disponibles, la Reif a accompagné certains de ses membres dans leurs réponses à des appels à propositions émanant de la Commission ou des agences européennes. Aussi des délégations de la Cnaf et de la Cnam ont-elles pu participer, avec le soutien de l'Autorité européenne du travail, à un échange avec leurs homologues italiens d'INPS afin d'améliorer la compréhension mutuelle de leur fonctionnement, d'apprendre de leurs pairs et d'échanger sur des dossiers d'intérêt commun.

En outre, la CCMSA, la Cnaf et la Cnam ont déposé, à l'automne 2023, conjointement avec l'INPS, une demande de soutien via l'Instrument d'appui technique de la DG REFORM. Ils souhaitent bénéficier d'une expertise relative à la pertinence et la faisabilité du déploiement d'outils basés sur l'intelligence artificielle en vue d'améliorer l'accès aux droits des assurés, dans le cadre de la priorité politique qui est donnée à cet objectif au niveau national.

Immersion à la MSA Alsace

La Mutualité sociale agricole d'Alsace et son directeur adjoint Alain Malgras ont accueilli Benjamin Malliart, chargé de mission affaires sociales et mobilité à la Reif, pour un « stage d'immersion » de trois jours. Il s'agit pour la Reif d'appréhender de manière plus fine les problématiques de terrain d'une caisse et, in fine,

d'améliorer le service rendu aux membres de la Reif en affinant le travail de veille, d'information et de valorisation de leur expertise.

Cette immersion a permis au chargé de mission de rencontrer une quinzaine d'agents de la MSA Alsace sur deux de ses sites (Strasbourg et Colmar) et différents services de la caisse. Ils ont abordé ensemble les questions de santé (santé au travail, contrôle médical, part complémentaire), l'action sanitaire et sociale, l'accueil physique, le recouvrement des cotisations, le contrôle ou encore l'animation du territoire, avec une dimension marquée sur plusieurs thématiques autour de la mobilité transfrontalière.

GLOSSAIRE

ABV : *Arbeitsgemeinschaft Berufsständischer Versorgungseinrichtungen* (Caisse des régimes de retraite des professions libérales allemandes)

AET : Autorité européenne du travail

CCMSA : Caisse centrale de mutualité sociale agricole

Cleiss : Centre des liaisons européennes et internationales de sécurité sociale

Cnaf : Caisse nationale des allocations familiales

Cnam : Caisse nationale de l'assurance maladie

Cnav : Caisse nationale d'assurance vieillesse

CNSA : Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

CRPNPAC : Caisse de retraite du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile

DC4EU : *Digital credentials for Europe* (Consortium européens sur les justificatifs d'identité numérique)

DG EMPL : Direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion de la Commission

DG REFORM : Direction générale de l'appui à la réforme structurelle de la Commission

DVSV : *Dachverband der Österreichischen Sozialversicherung* (Fédération de la sécurité sociale autrichienne)

EESSI : *Electronic exchange of social security information* (Système d'échange électronique d'informations de sécurité sociale)

eIDAS : *Identification, Authentication and Trust Services* (Services électroniques d'identification, d'authentification et de confiance)

EN3S : École nationale supérieure de sécurité sociale

ESIP : *European Social Insurance Platform* (Plateforme européenne de l'assurance sociale)

ESSPASS : *European Social security pass* (Passeport européen de sécurité sociale)

INPS : *Istituto Nazionale della Previdenza Sociale* (Institut national italien de la sécurité sociale)

Kela : *Kansaneläkelaitos* (Sécurité sociale finlandaise)

Medev : *Medicines evaluation committee* (Comité européen d'évaluation des médicaments)

Reif : Représentation européenne des institutions françaises de sécurité sociale

STT : Santé et sécurité au travail

Ucanss : Union des caisses nationales de sécurité sociale

Unédic : Union nationale interprofessionnelle pour l'emploi dans l'industrie et le commerce

Urssaf : Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales



Représentation européenne des institutions françaises de sécurité sociale

Rue Montoyer 40, 1000 Bruxelles, Belgique
info@reif-eu.org

La Représentation européenne des institutions françaises de sécurité sociale (Reif) a été créée en mai 2003 pour représenter les caisses de sécurité sociale française de base auprès de l'Union européenne. Aujourd'hui, elle regroupe toutes les branches du régime général, des régimes professionnels ainsi que des structures spécialisées : l'assurance maladie, les accidents du travail et maladies professionnelles (Cnam), la retraite (Cnav), la famille (Cnaf), l'autonomie (CNSA), le recouvrement (Urssaf Caisse nationale, anciennement Acoss), l'Union interprofessionnelle pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (Unédic), la Mutualité sociale agricole (CCMSA), l'École Nationale Supérieure de Sécurité sociale (EN3S), l'Union des Caisses nationales de Sécurité sociale (Ucanss), le Centre des liaisons européennes et internationales de sécurité sociale (Cleiss) et la Caisse de retraite du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile (CRPNPAC). La Reif dispose d'un bureau de représentation permanent à Bruxelles.

Vous pouvez suivre l'actualité de la Reif sur son site internet www.reif-eu.org et sur LinkedIn : #REIFSecu

